

Séance du 13 janvier

Sauvagnas



**Procès-verbal de séance du Conseil Municipal
Du 13 janvier 2025**

Nombre de conseillers
en exercice : 15
présents : 9
votants : 14

L'an deux mille vingt et cinq le 13 janvier, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Sauvagnas s'est réuni dans la salle du Conseil à la mairie, sur convocation qui leur a été adressé le 8 janvier 2025, sous la présidence du Maire, Mme Nadine LABOURNERIE.

Présents : Mmes ESTRADE, LABOURNERIE, LAFON, SMITH
Ms BOUZOUDES, CLAUSS, DELCROS, FAOUZI, MALGOUYRES,

Absents :
M. CAPPUCINI qui donne pouvoir à Nadine LABOURNERIE
Mmes CAZES, GONZATO, SAUMON THUILLIER,
M. MARTIN

Ordre du jour :

- Délibération pour valider le rapport d'activité de la Masse et Laurendanne,
- Demande de subvention auprès de partenaires pour le financement du festival Sauva'Jazz,
- Délibération pour autoriser la commune à faire un don pour Mayotte,
- Informations et questions diverses,

Mme le Maire demande aux Conseillers présents de désigner le secrétaire de séance, Jean-Philippe MALGOUYRES, est désigné.

Le Procès-verbal du précédent Conseil est approuvé à l'unanimité.

Séance du 13 janvier

Sauvagnas



Délibération pour valider le rapport d'activité de la Masse et Larendanne.

Délibération n°01012025

Mme le Maire informe le conseil que le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Masse et Larendanne a présenté son bilan d'activité aux maires des communes membres.

Le Conseil Municipal, après la présentation de Mme le Maire valide à l'unanimité ce rapport d'activité.

Demande de subvention auprès de partenaires pour le financement du festival Sauva'Jazz

La municipalité de Sauvagnas s'engage résolument dans une politique culturelle ambitieuse, visant à offrir une programmation de qualité en milieu rural. Une première édition du festival de musique Sauva'jazz se tiendra le 28 juin 2025 à Sauvagnas.

Ce festival se veut une manifestation accessible à tous, visant à promouvoir la musique et à favoriser les échanges entre les générations. L'événement se déroulera en plein air et sera un moment convivial de partage et de découverte. Matthieu Chazarenc, batteur et musicien de jazz reconnu, participera à l'élaboration de la programmation, en partenariat avec le Conservatoire de musique et de danse d'Agen, l'École de musique de Pont-du-Casse, ainsi que l'Inspection académique.

Ce festival sera également l'occasion pour les habitants de Sauvagnas de renouer avec leur patrimoine culturel, en offrant un espace de rencontre et de dialogue intergénérationnel autour de la musique.

Séance du 13 janvier

Sauvagnas

Mairie de
Sauvagnas

Plan de financement

Budget prévisionnel

DENPENSES		RECETTES	
Cachet big bang - animation musicale journée - Concert soirée	5000	Commune de Sauvagnas	1 550
Technique	1 000	Billetterie*	2 250
Matériel Location instrument - décor - restauration	1 000	Subvention Agglomération	2 500
SACEM	500	Conseil départemental	2 500
Sécurité/ secours		Partenaires	2 700
Communication Graphisme - impression affiches - encart presse/radio	4 000		
TOTAL	11 500		11 500

Afin de mettre en place ce festival et de répondre à cet objectif, il est indispensable de solliciter l'aide du Conseil départemental de Lot-et-Garonne, de l'Agglomération d'Agen et des acteurs économiques pour aider au financement de cet évènement culturel majeur de notre territoire.

Considérant l'exposé ci-dessus, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

1°/ demander des subventions auprès de l'Agglomération d'Agen, du Conseil départemental de Lot-et-Garonne.

4°/ d'autoriser la signature des conventions de partenariat et de mécénat avec les acteurs économiques.

3°/ de dire que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2025

Séance du 13 janvier

Sauvagnas



Délibération pour autoriser la commune à faire un don pour Mayotte

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1111-1 du CGCT,

Vu l'urgence de la situation,

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet évènement dramatique.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de Sauvagnas tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

Aussi, il est proposé au conseil municipal que la commune de Sauvagnas contribue à soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte dans la mesure de ses capacités, de la manière suivante :

- Faire un don d'un montant de 150 €
- à la Protection civile, La Croix rouge

Indiquer l'adresse du siège social 98 rue Didot 75694 Paris cedex 14

- Après avoir entendu ce rapport, il est demandé à l'Assemblée d'approuver ce soutien à la population de Mayotte, d'habiliter Madame le maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération,

M. FAOUZI rejoint la séance.

Questions et informations diverses

- Mme le Maire rappelle au conseil qu'il faut définir d'une date pour la CCID, le 10 mars à 10 h est proposé, un mail sera envoyé pour confirmer la date et l'heure,
- Retour sur les déchets, les PAV de la route de Sauvagnas et de la voie Romaine ont été supprimés.
- Point sur la capture des chats, 9 chats ont été capturés et stérilisés, le coût pour la mairie est de 450€ versés à la Fondation 30 Millions d'Amis, qui participe

Séance du 13 janvier

Sauvagnas



aux frais vétérinaire et 75€ versés à la clinique vétérinaire. Une prochaine campagne sera mise en place avant le printemps,

- Mme le Maire propose de poser les panneaux reçus le mardi 15 janvier au matin,
- Mme LABOURNERIE informe le conseil qu'une demande lui a été faite pour qu'un futur administré obtienne une place de taxi sur la commune,
- Point sur la commande d'agrès et de jeux pour enfants,
- M. BOUZOUDES, premier adjoint et en charge du CCAS, propose le 8 février pour faire le repas des aînés,
- Mme le Maire informe le conseil de la présence auprès de la secrétaire d'une nouvelle stagiaire, Sabrina ED DOURI qui sera présente jusqu'en mai,
- Mme le Maire propose aux conseillers de fixer les prochaines dates des réunions du conseil, tous les premiers lundis du mois à 18h30.

Mme le Maire déclare la séance close à 20h00

Signatures

Le Maire, Nadine LABOURNERIE

Le secrétaire de séance, Jean-Philippe MALGOUYRES